

Autoroute et Route Blanches (A40 et RN205) Les travaux de mars

Les équipes d'ATMB débutent les travaux de protection des zones de captage d'eau potable à Sallanches et poursuivent ceux de Cluses (A40) débutés en 2021, posent une passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'A40 à Collonges-sous-Salève (A40) et réalisent des travaux d'entretien au Tunnel du Vuache (A40)

Débuté en février, le chantier de protection des zones de captage d'eau potable sur le secteur de Sallanches (A40) continuera jusqu'au 20 octobre.

A partir du 21 mars, nos équipes reprennent les travaux de protection des zones de captage d'eau potable sur 4 km dans le secteur de Cluses (A40), débutés en 2021.

La nuit du 19 mars, nos équipes poseront la passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'autoroute A40 à Collonges-sous-Salève (A40).

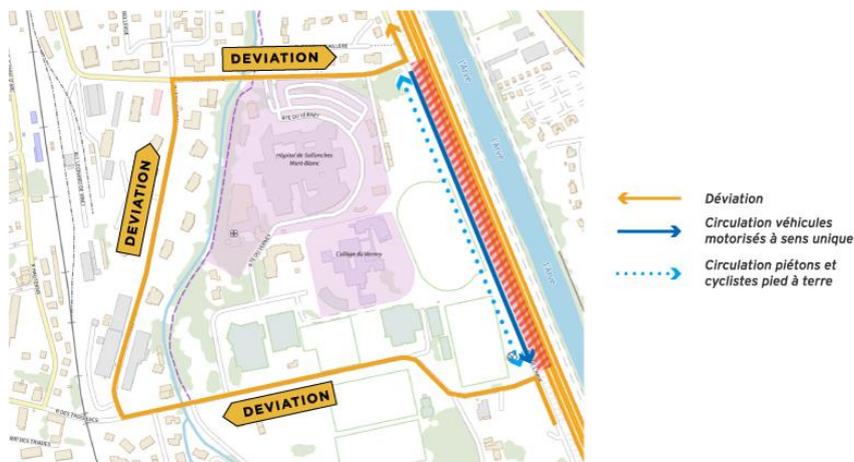
Du 28 mars au 22 avril, les équipes d'ATMB réaliseront des travaux d'entretien au niveau du Tunnel du Vuache (A40).

Chantier de protection des zones de captage d'eau potable à Sallanches (A40)

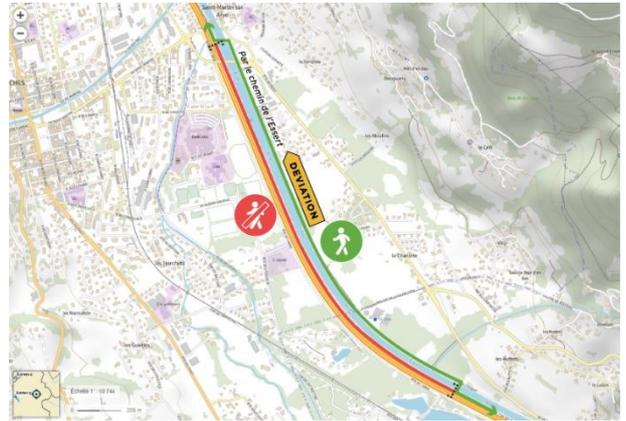
Débutés le lundi 14 février à Sallanches, les équipes d'ATMB poursuivent le chantier de protection des zones de captage d'eau potable qui durera plusieurs mois. Ce chantier comprend la création d'un bassin de récupération des eaux et de caniveaux créés le long de l'autoroute.

Sur les routes communales : du 14 février au 9 septembre

- Les travaux de construction du bassin impacteront principalement le trafic sur la Route de l'Arve - qui longe l'A40 et dessert le collège et les équipements sportifs (stade, piscine). Elle sera mise temporairement à sens unique et une déviation sera mise en place.



- Sur la rive gauche de l'Arve, une déviation concernera les promeneurs et les vélos qui seront déviés sur la rive droite de l'Arve entre le vieux pont et la passerelle située à proximité de la STEP.



Sur l'A40 :

- **Du lundi 14 février au lundi 30 mai** : la bande d'arrêt d'urgence sera réduite sur le secteur de Sallanches dans les deux sens de circulation.

Consulter le site internet dédié à ces travaux qui présente à date tous les aménagements de circulation en cours et à venir : <https://travaux-autoroute-a40-eau-potable.atmb.com/>

Chantier de protection des zones de captage d'eau potable à Cluses (A40)

Débutés en 2021, les équipes d'ATMB finaliseront le grand chantier de protection des zones de captage d'eau potable à Cluses. Ce chantier, s'étalant sur 4km, comprend la création de 7 bassins de récupération des eaux et de caniveaux créés le long de l'autoroute.

La dernière phase de ces travaux **du lundi 21 mars au vendredi 6 mai**, consiste à finaliser l'étanchéité et la récupération des eaux de la chaussée au niveau du péage de Cluses, sur une portion de 200 mètres. Nos équipes remplaceront également les glissières métalliques par des glissières béton pour toujours plus de sécurité.

Ces travaux engendreront la **fermeture d'une voie de circulation dans chaque sens**. Les conducteurs circuleront sur une seule voie, gauche ou droite, selon les besoins des équipes.

Les nuits du jeudi 24 mars et du lundi 28 mars, de 21 h à 5 h :

- **La bretelle de sortie Cluses n°19 dans le sens Genève - Chamonix sera fermée.** Pour les automobilistes souhaitant sortir à Cluses, une déviation par anticipation sera mise en place : **prendre la sortie de Scionzier n°18** et la départementale.



Consulter le site internet dédié à ces travaux qui présente à date tous les aménagements de circulation en cours et à venir : <https://travaux-autoroute-a40-eau-potable.atmb.com/cluses-calendrier/>

Pose de la passerelle piétonne et cyclable au-dessus de l'autoroute A40 à Collonges-sous-Salève (A40)

Dans le but de promouvoir la mobilité douce et le franchissement en toute sécurité de l'autoroute A40 par les piétons et cycles, la commune de Collonges sous Salève, le CD74 et ATMB poseront une passerelle piétonne permettant de relier le Bas de Collonges au centre-ville. Cette pose nécessitera **la fermeture des voies de l'autoroute entre Annemasse et Archamps dans les deux sens de circulation la nuit du 19 au 20 mars**. De 21 h à 8 h, les conducteurs seront déviés par le réseau secondaire.

Une visite presse de la pose sera prévue. Si vous souhaitez participer à l'évènement, merci de nous contacter via l'adresse mail située dans la partie contact.

Travaux d'entretien divers au Tunnel du Vuache (A40)

Du **lundi 28 mars au vendredi 22 avril**, des travaux d'entretien liés à la fibre optique au niveau du Tunnel du Vuache seront réalisés par nos équipes. Dans les deux sens de circulation, les conducteurs circuleront sur une seule voie, gauche ou droite, selon les besoins des équipes.

Remplacement des glissières du terre-plein central au Tunnel des Chavants (RN 205)



Tunnel des Chavants © ATMB

Du **lundi 14 mars au vendredi 01 avril**, pour améliorer la sécurité des conducteurs, les équipes d'ATMB procéderont au remplacement des glissières métalliques du terre-plein central par des glissières en béton, au niveau du Tunnel des Chavants et de l'échangeur N° 24 de Servoz. Ces travaux nécessiteront la neutralisation de la voie de gauche dans chaque sens de circulation, **du lundi à 8 h au vendredi à 17 h**. Les conducteurs circuleront uniquement sur la voie de droite.

Travaux divers :

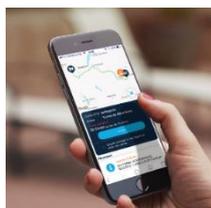
Pour améliorer la sécurité des conducteurs, les équipes d'ATMB procéderont au remplacement des glissières métalliques sur l'accotement de l'autoroute par des glissières en béton.

- **Du lundi 14 mars au vendredi 18 mars**, au niveau de Gaillard (A40). Ces travaux nécessiteront la neutralisation de la voie de droite dans chaque sens de circulation, **chaque jour de 9 h 30 à 18 h**. Les conducteurs circuleront uniquement sur la voie de gauche.
- **Du jeudi 17 mars au vendredi 1^{er} avril**, entre Archamps et Bossey (A40). **Chaque jour de 9 h 30 à 15 h 30**, la voie de droite dans le sens Bellegarde – Chamonix sera neutralisée. Les conducteurs circuleront uniquement sur la voie de gauche.

Nota :

Dans le cadre de l'application du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve : Depuis le dimanche 1^{er} novembre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022 inclus, la vitesse sur l'Autoroute Blanche (A40) sera limitée à 110km/h sur l'A40 entre Le Fayet et Etrembières et sur l'A411 entre Etrembières et Vallard.

Télécharger les photos : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au 2 mars)



Pour plus d'informations sur les conditions de circulation en temps réel pensez à ATMB Info Trafic : l'application mobile qui simplifie vos trajets sur l'Autoroute Blanche.

Disponible gratuitement sur le Play Store et l'Apple Store : <https://app.atmb.com/>

Les travaux sont programmés au mieux par nos équipes et se déroulent en grande partie la nuit pour limiter la gêne des conducteurs.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Emma Debacker

Direction de la communication de la transformation et
des relations humaines d'ATMB

communication.presse@atmb.net

04 50 07 29 08
